

Compte-rendu – Assemblée générale annuelle 2019
Tenue le 22 octobre 2019 à 19 h
Piscine Rosemont
6101, 8ème Avenue, 2e étage, Montréal

Présidée par Monsieur Charles Gascon, Sport et Loisir de l'île de Montréal
Procès-verbal rédigé par Gabriel Cyr-Guay, Agent de développement, Arr. Rosemont-La-Petite-Patrie
Annexes : Ordre du jour, bilan 2018-2019, état des revenus et des dépenses, présences à l'assemblée générale

Sujets	Discussions et décisions
1. Ouverture de l'assemblée	Madame Annie Labbé ouvre l'assemblée générale annuelle à 19h.
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée	Madame Annie Labbé propose monsieur Charles Gascon comme président d'assemblée et monsieur Gabriel Cyr-Guay comme secrétaire d'assemblée. La proposition est appuyée par Madame Marie-Ève Giroux. Adoptée à l'unanimité.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Monsieur Charles Gascon fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Marie-Ève Giroux propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Madame Caroline Truchon. Adoptée à l'unanimité.
4. Régularisation de l'avis de convocation	Monsieur Charles Gascon explique que le Club aquatique a affiché la documentation nécessaire sur son site web et sur les différentes installations aquatiques dans les délais prévus par les règlements généraux de la corporation. Il spécifie aussi que l'avis de convocation a été acheminé dans les 90 jours de la fin de l'exercice financier de la corporation et 15 jours calendrier avant la date de l'AGA (le 30 septembre). Personne ne s'oppose à la tenue de l'assemblée.

<p>5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale</p>	<p>Madame Caroline Poirot propose de sauter la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée comme le document était disponible dans l'invitation.</p> <p>La proposition est appuyée par madame Annie Labbé. Adoptée à l'unanimité.</p> <p>Madame Caroline Poirot propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (2018).</p> <p>La proposition est appuyée par madame Marie-Claude Faille. Adoptée à l'unanimité.</p>
<p>6. Rapports</p>	<p>Avec l'aide des différents documents distribués à tous les membres présents à l'assemblée, Madame Annie Labbé explique aux membres le bilan de la saison 2018-2019 du club aquatique R2P, tel que perçu par les membres du conseil d'administration (voir document en annexe).</p> <p>Question de l'assemblée: Combien d'argent a été mis dans le fond d'urgence ? Réponse du trésorier, environ 13 000 \$</p>
<p>7. Présentation des états financiers</p>	<p>Les états financiers sont soumis à l'assemblée par Monsieur Gabriel Durany.</p> <p>Ce dernier répond aux différentes questions et éclaircissements sur les états financiers des membres.</p> <p>Voir les documents en annexe pour plus de détails.</p>
<p>8. Nomination d'un vérificateur (s'il y a lieu)</p>	<p>Monsieur Gabriel Durany propose de reconduire la vérification interne par l'équipe administrative.</p> <p>La proposition est appuyée par monsieur Basel Al-Kana. Adoptée à l'unanimité.</p>
<p>9. Ratification des actes posés par le conseil d'administration</p>	<p>Madame Marie-Ève Giroux propose la ratification des actes posés par le conseil d'administration.</p> <p>La proposition est appuyée par madame Caroline Poirot. Adoptée à l'unanimité.</p>

10. Ratification des modifications aux règlements généraux (s'il y a lieu)	Il n'y a pas eu de modification aux règlements généraux.									
11. Nomination du président et secrétaire de l'élection des membres du conseil	<p>Monsieur Basel Al-Kana propose monsieur Charles Gascon comme président et monsieur Gabriel Cyr-Guay comme secrétaire de l'élection des membres du conseil d'administration.</p> <p>La proposition est appuyée par madame Marie-Claude Faille. Adoptée à l'unanimité.</p>									
12. Élection des administrateurs	<p>Monsieur Charles Gascon informe l'assemblée que 4 postes sont présentement disponibles</p> <p>Il mentionne aussi la procédure pour devenir membre du conseil d'administration, les candidats devaient signifier son intérêt au comité de mise en candidature au moins une semaine avant la date de l'assemblée par bulletin de mise candidature contresigné par deux membres.</p> <p>Il est à noter que ces postes sont pour un mandat de deux ans.</p> <p>Puisque trois (3) membres ont déposé une candidature éligible, l'assemblée doit élire un (1) nouveau membre du conseil d'administration.</p> <p>Les candidates élues par acclamation sont :</p> <table border="1" data-bbox="667 1101 1892 1338"> <tr> <td data-bbox="667 1101 1276 1170">Madame Pascale Gamache</td> <td data-bbox="1276 1101 1566 1170">Acceptée</td> <td data-bbox="1566 1101 1892 1170">Élue</td> </tr> <tr> <td data-bbox="667 1170 1276 1240">Madame Caroline Poirot</td> <td data-bbox="1276 1170 1566 1240">Acceptée</td> <td data-bbox="1566 1170 1892 1240">Élue</td> </tr> <tr> <td data-bbox="667 1240 1276 1338">Madame Laurence Allard (secteur récréatif - Croix-Rouge)</td> <td data-bbox="1276 1240 1566 1338">Acceptée</td> <td data-bbox="1566 1240 1892 1338">Élue</td> </tr> </table>	Madame Pascale Gamache	Acceptée	Élue	Madame Caroline Poirot	Acceptée	Élue	Madame Laurence Allard (secteur récréatif - Croix-Rouge)	Acceptée	Élue
Madame Pascale Gamache	Acceptée	Élue								
Madame Caroline Poirot	Acceptée	Élue								
Madame Laurence Allard (secteur récréatif - Croix-Rouge)	Acceptée	Élue								

	<p>Comme il reste un poste vacant, monsieur Charles Gascon demande à l'assemblée si quelqu'un veut proposer un(e) candidat(e).</p> <p>Madame Annie Labbé propose monsieur Marc-Antoine Gillis, candidature secondée par madame Ana Lopez. Comme il n'y pas de candidature supplémentaire, Monsieur Marc-Antoine Gillis accepte sa candidature et il est élu par acclamation et complète le dernier poste d'administrateur restant.</p> <p>Monsieur Charles Gascon tient à remercier les membres du conseil d'administration sortant pour leur implication et l'importance des bénévoles dans les succès d'un club.</p> <p>Les membres du conseil d'administration décideront ensemble de la fonction qu'ils occuperont au sein du conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration qui a lieu suite à cette assemblée.</p>
13. Affaires nouvelles	Sans objet
14. Levée de l'assemblée	<p>Monsieur Gabriel Durany propose la levée de l'assemblée à 20 h 05.</p> <p>La proposition est appuyée par Madame Annie Labbé. Adoptée à l'unanimité.</p> <p>Fin de l'assemblée.</p>